



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 5 FÉVRIER 2024 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement 608 concernant les séances du conseil municipal
- 1.6 Adoption - Modifications aux annexes du Règlement 738 relatif aux opérations et à la sécurité de l'écocentre situé sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 45
- 2.3 Adoption - Financement - Résolution d'adjudication - 45
- 2.4 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 750 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 2 500 000 \$ pour la production de plans et devis pour la construction d'un centre aquatique et sportif.
- 2.5 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 751 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 1 850 000 \$ pour la réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du club nautique et du remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur.
- 2.6 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 752 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximal de 8 390 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie (Parapluie 2024)
- 2.7 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 753 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 60 000 \$ pour la production d'une étude de faisabilité du prolongement des services aqueduc et égouts à la montagne du Mont-Cervin
- 2.8 Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes - 2022 - 2023



2.9 Autorisation de dépenses - Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique

2.10 Autorisation de signature - Entente de services pour la disposition de biens excédentaires avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

3. Direction générale

3.1 Adoption - Politique de sécurité civile version 2.0

3.2 Autorisation de mandat - Évaluation de la création de chemins d'évacuation

4. Travaux publics

4.1 Autorisation de mandat - Acquisition et installation de compteurs d'eau à la Municipalité de Lac-Beauport

4.2 Autorisation de mandat - Entretien annuel des caméras et des sondes

4.3 Autorisation de dépenses - Disposition du recyclage 2024 - Centre de tri de la Ville de Québec

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes reconnus, des initiatives citoyennes ainsi que des jeunes individus, les critères d'admissibilité, le processus de traitement des demandes et diverses dispositions

5.2 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire - 2024

5.3 Autorisation de mandat - Service d'entretien de l'usine de traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin

5.4 Autorisation de mandat - Description technique pour rampe d'accès du club nautique

5.5 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Événements sportifs 2024

5.6 Nomination - Comité d'analyse d'admissibilité à l'intégration des enfants ayant des besoins spécifiques au camp de jour municipal

5.7 Autorisation - Lac-Beauport en neige

5.8 Autorisation - Traverse de chemin public - Course Hivernale La Belle Bête 2024

5.9 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin 2024

5.10 Autorisation de dépenses - Achat d'une motoneige pour l'entretien des parcs

5.11 Autorisation de dépenses - Service d'autobus et achat de t-shirts identifiés La Feuille verte pour le camp de jour municipal 2024

5.12 Autorisation de dépenses - Mise à niveau du système de chauffage du garage de la caserne d'incendie

5.13 Autorisation de dépenses - Soirée de reconnaissance des bénévoles 2024

6. Urbanisme et développement durable

6.1 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage no 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit



7. Protection contre l'incendie

7.1 Autorisation de dépenses - Remplacement d'équipement incendie

8. Varia

8.1 Aucun

9. Période de questions

9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 05.

019-2024

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

2.4 Présentation et adoption Règlement d'emprunt 750 -
Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 2 500 000 \$
pour la production de plans et devis pour la construction d'un
centre aquatique et sportif

3.2 Autorisation de mandat - Évaluation de la création de chemins
d'évacuation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

020-2024

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux)
suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce
dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 8 janvier 2024
Séance extraordinaire du 29 janvier 2024

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux
délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que
déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement 608 concernant les séances du conseil municipal

Madame Jacinthe Gagnon donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement 608 concernant les séances du conseil municipal et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.

021-2024

1.6 Adoption - Modifications aux annexes du Règlement 738 relatif aux opérations et à la sécurité de l'écocentre situé sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

ATTENDU QUE le Règlement 738 sur les opérations et à la sécurité de l'écocentre permet de modifier les annexes par résolution du conseil;

ATTENDU QUE ce conseil souhaite modifier les annexes de ce règlement afin d'ajuster les matières acceptées et refusées ainsi que les heures d'ouverture du centre;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Monsieur François Boily
 ET RÉSOLU :

De remplacer les annexes 1 et 2 du règlement 738 par les suivantes.

ANNEXE 1

Matières acceptées à l'écocentre

Description	Matières acceptées et possibles limitations
Bois de construction	Le bois naturel, peint ou traité, planche madrier, contreplaqué, panneau de bois pressé, palettes de bois, etc.
Métaux ferreux et non ferreux	Le fer, l'aluminium, le cuivre, le plomb, le zinc, les vélos, les laveuses, les sécheuses, les cuisinières, les poêles, les fils électriques, cordes à linge, cintres, broches et petits moteurs (tondeuses, souffleuses, vidées de leurs liquides), etc.
Encombrants	Les divans, les causeuses, les matelas, les tapis, les tissus, les auvents, meubles, bâches, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, etc.
Béton et briques	Maximum de 0,5 m ³ par visite
Matériaux de construction, rénovation et démolition	Douches, baignoires, fenêtres, toilettes, éviers, lavabos en porcelaine, céramique, portes, gypse, mélamine, plâtre, laine minérale/isolante,

	revêtements extérieurs, composites de matériaux divers, tuyaux de PVC et ABS, etc.
Bardeaux d'asphalte	Pour 0,5 m ³ de bardeau d'asphalte, le dépôt est gratuit. Pour une superficie dépassant 0,5 m ³ , le tarif prévu au règlement annuel de taxation de la municipalité s'applique.
Huiles	Huiles à moteur, huiles hydrauliques, huiles pneumatiques, contenants à huile vide, aérosols et filtres à huile. Le récipient d'huile ne peut dépasser une quantité de 20 litres.
Peintures	Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail), peintures à métal et antirouille, peintures aluminium, peintures à mélamine, peintures à piscine, peintures marines (à bateau), peintures en aérosol, teintures intérieures et extérieures liquides, protecteurs à bois et à maçonnerie, protecteurs à asphalte (à l'eau ou latex seulement), vernis, gommes-laques (Shellac), huiles de protection et de finition.
Branches	Les branches (<u>maximum de 3 m³ par visite</u>). <u>Attention</u> : Ne sont pas acceptés à l'écocentre : les matières organiques putrescibles et les buches.
Résidus verts	Feuilles, plantes, retaille de haie, vivaces, graminées et autres végétaux. Les résidus verts doivent être disposés dans des sacs en papier prévus à cet effet. <u>Attention</u> : Les plantes exotiques envahissantes ne sont pas acceptées à l'écocentre (Phragmite, Berce du caucase, Renouée japonaise, Impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre et autres plantes exotiques envahissantes).
Appareils réfrigérants	Réfrigérateur et congélateur de plus de 0,07 m ³ , déshumidificateur, humidificateur, climatiseur branchable (mobile ou de fenêtre), cellier et refroidisseurs à vin, distributeur d'eau.
Matériel informatique et électronique	Ordinateurs de bureau/portable, tablettes électroniques, accessoires informatiques (souris, clavier, etc.), routeurs/modem, manettes de jeu, console de jeux vidéo, téléphones, imprimantes, cartouches d'encre, télécopieurs, lecteur DVD, etc.
Ampoules recyclables	Ampoules et lampes <u>contenant du mercure</u> : Fluocompactes, tubes fluorescents, Uv et lampes germicides, lampes UHP (ultra haute performance), lampes à décharge, lampes à haute intensité.
Résidus domestiques dangereux (RDD)	La cire, colle, combustible à fondue, diluant à peinture, lubrifiants, antigel, aérosols (insecticides, mousse isolante, nettoyeur à freins), poudre à récurer, chlore, piles, peroxyde, pesticides, détartreurs, bruleur de camping, acide muriatique, eau de javel, nettoyeur à base d'ammoniaque ou d'acides, comburants, mercure, piles, etc.
Ressourcerie	Toute matière, résidu ou objet en bon état et ayant la capacité de remplir sa fonction d'origine prévue lors de sa création, incluant les petits meubles, les objets domestiques, les équipements de loisirs, les outils, les appareils électroniques, les jouets ainsi que tout autre objet jugé réutilisable par le fonctionnaire désigné de l'écocentre ou le fonctionnaire désigné.



ANNEXE 2
Heures d'ouverture

Horaire d'été	Horaire d'hiver
Du 16 avril au 30 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 15 avril
Du mercredi au samedi : De 9h00 à 17h30	Les vendredis et samedis : De 8h00 à 17h00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

022-2024

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de janvier 2024, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2024 totalisant une somme de 1 729 025,94 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

023-2024

2.2 Adoption - Financement - Concordance et court terme - 45

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 8 462 000 \$ qui sera réalisé le 15 février 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
8-177	28 800 \$
8-178	81 100 \$
8-179	22 600 \$
8-181	119 200 \$
615	356 900 \$
615	31 400 \$
12-226	22 000 \$
606	30 200 \$
12-226	4 700 \$
672	734 100 \$
677	661 500 \$
685	29 700 \$
653	38 200 \$
687	76 600 \$
7-169	265 400 \$
616	17 200 \$
617	17 200 \$
12-227	41 500 \$
669	3 908 100 \$
672	17 200 \$



684	112 000 \$
687	19 400 \$
670	45 000 \$
735	35 500 \$
727	255 000 \$
718	65 500 \$
731	500 000 \$
731	154 600 \$
725	8 600 \$
731	367 500 \$
741	357 800 \$
741	37 500 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéro 7-169, 616, 617, 12-227, 669, 684, 670, 727, 718, 731, 725 et 741, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon

APPUYÉ par Madame Marie Gagnon

ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 15 février 2024;
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 15 février et le 15 août de chaque année;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier ou trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUÉBEC (QC) G1H 1G4

QUE les obligations soient signées par le maire ou la mairesse suppléante et le greffier-trésorier ou le directeur du Service des finances et de l'administration. La Municipalité de Lac-Beauport, tel que permis



par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 7-169, 616, 617, 12-227, 669, 684, 670, 727, 718, 731, 725 et 741 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 février 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

QUE les obligations soient datées du 15 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

024-2024

2.3

Adoption - Financement - Résolution d'adjudication - 45

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts numéro 12-226, 12-227, 7-169, 8-177, 8-178, 8-179, 8-181, 606, 615, 616, 617, 653, 669, 670, 672, 677, 684, 685, 687, 718, 725, 727, 731, 735 et 741, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 15 février 2024, au montant de 8 462 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu sept (7) soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1- BMO NESBITT BURNS INC.

657 000 \$	5,00000 %	2025
689 000 \$	4,50000 %	2026
720 000 \$	4,50000 %	2027
754 000 \$	4,50000 %	2028
5 642 000 \$	4,50000 %	2029
	Prix : 99,19400	Coût réel : 4,72651 %

2- VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

657 000 \$	5,05000 %	2025
689 000 \$	4,65000 %	2026
720 000 \$	4,40000 %	2027
754 000 \$	4,40000 %	2028
5 642 000 \$	4,40000 %	2029
	Prix : 98,63837	Coût réel : 4,78964 %



3- VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

657 000 \$	5,00000 %	2025
689 000 \$	4,65000 %	2026
720 000 \$	4,50000 %	2027
754 000 \$	4,45000 %	2028
5 642 000 \$	4,40000 %	2029
	Prix : 98,63100	Coût réel : 4,80136 %

4- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

657 000 \$	4,90000 %	2025
689 000 \$	4,70000 %	2026
720 000 \$	4,45000 %	2027
754 000 \$	4,45000 %	2028
5 642 000 \$	4,40000 %	2029
	Prix : 98,60100	Coût réel : 4,80636 %

5- SCOTIA CAPITAUX INC.

657 000 \$	5,15000 %	2025
689 000 \$	4,75000 %	2026
720 000 \$	4,55000 %	2027
754 000 \$	4,50000 %	2028
5 642 000 \$	4,50000 %	2029
	Prix : 98,95165	Coût réel : 4,80868 %

6- RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.

657 000 \$	5,00000 %	2025
689 000 \$	4,75000 %	2026
720 000 \$	4,50000 %	2027
754 000 \$	4,50000 %	2028
5 642 000 \$	4,50000 %	2029
	Prix : 98,92500	Coût réel : 4,80967 %

7- MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

657 000 \$	5,10000 %	2025
689 000 \$	4,75000 %	2026
720 000 \$	4,55000 %	2027
754 000 \$	4,50000 %	2028
5 642 000 \$	4,60000 %	2029
	Prix : 99,23187	Coût réel : 4,81118 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BMO NESBITT BURNS INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
 APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
 ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 8 462 000 \$ de la Municipalité de Lac-Beauport soit adjugée à la firme BMO NESBITT BURNS INC.;



QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS Inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le greffier-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire ou la mairesse suppléante et le greffier-trésorier ou le directeur du Service des finances et de l'administration soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 750 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 2 500 000 \$ pour la production de plans et devis pour la construction d'un centre aquatique et sportif

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

025-2024

2.5 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 751 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 1 850 000 \$ pour la réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du club nautique et du remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

ATTENDU QU' il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt numéro 751. Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 1 850 000 \$ pour la réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Club nautique et du remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



026-2024

2.6 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 752 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximal de 8 390 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie (Parapluie 2024)

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

ATTENDU QU' explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt numéro 752. Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximal de 8 390 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie (Parapluie 2024).

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

027-2024

2.7 Présentation et adoption - Règlement d'emprunt 753 - Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 60 000 \$ pour la production d'une étude de faisabilité du prolongement des services aqueduc et égouts à la montagne du Mont-Cervin

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

ATTENDU QU' il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt numéro 753. Règlement décrétant un emprunt d'un montant de 60 000 \$ pour la production d'une étude de faisabilité du prolongement des services aqueduc et égouts à la montagne du Mont-Cervin.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

028-2024

2.8 Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes - 2022 - 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance d'une liste d'immeubles pour lesquels des taxes pour les exercices financiers 2022-2023 demeurent impayées;



ATTENDU QUE le conseil juge opportun de prendre des mesures afin d'obtenir le paiement de ces comptes avant leur prescription;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

De mandater la MRC de La Jacques-Cartier afin qu'elle procède à la vente pour défaut de paiement de taxes des immeubles mentionnés sur la liste ci-après et déposés au conseil totalisant 18 352,34 \$. Le directeur général et greffier-trésorier est autorisé à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes. Ce dernier est également autorisé à enchérir pour couvrir le montant des taxes lors de la vente.

Matricule	Montant en souffrance en date du 20 février 2024
4101-91-4203	7 534,42 \$
4303-12-6972	5 911,28 \$
4603-31-6542	4 906,64 \$
Total	18 352,34 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

029-2024

2.9 Autorisation de dépenses - Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique » pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

030-2024

2.10 Autorisation de signature - Entente de services pour la disposition de biens excédentaires avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

IL EST PROPOSÉ par : Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par : Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer le document « Entente de services pour la disposition de biens excédentaires avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



031-2024

3.1 Adoption - Politique de sécurité civile version 2.0

ATTENDU QUE ce conseil a adopté une politique de sécurité civile en 2013 par la résolution 270-2013;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun d'adopter en 2024 une mise à jour de la politique de sécurité civile et plus particulièrement son étude de vulnérabilité;

ATTENDU QUE la mise à jour de la politique de sécurité civile constitue un prérequis à l'adoption du plan municipal de sécurité civile (PMSC) et de ses plans d'intervention spécifiques;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon

APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon

ET RÉSOLU :

D'adopter la politique de sécurité civile version 2.0 telle que déposée.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Autorisation de mandat - Évaluation de la création de chemins d'évacuation

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

032-2024

4.1 Autorisation de mandat - Acquisition et installation de compteurs d'eau à la Municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 23-636 a été produit pour « Acquisition et installation de compteurs d'eau à la municipalité de Lac-Beauport »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel

APPUYÉ par Monsieur François Boily

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le seul soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-636.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 15 000,00 \$ pour la mise en service (frais de départ, logiciel, etc.).

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Plomberie Lecomte	179 126,20 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



033-2024

4.2 Autorisation de mandat - Entretien annuel des caméras et des sondes

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater Hydro-Météo Experts-Conseils pour « Entretien annuel des caméras et des sondes » pour un montant maximum de 9 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

034-2024

4.3 Autorisation de dépenses - Disposition du recyclage 2024 - Centre de tri de la Ville de Québec

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Disposition du recyclage 2024 - Centre de tri de la ville de Québec » pour un montant maximum de 140 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes reconnus, des initiatives citoyennes ainsi que des jeunes individus, les critères d'admissibilité, le processus de traitement des demandes et diverses dispositions

Madame Lucie Laroche donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du décrétant un programme d'aide financière pour le soutien des organismes reconnus, des initiatives citoyennes ainsi que des jeunes individus, les critères d'admissibilité, le processus de traitement des demandes et diverses dispositions et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.

035-2024

5.2 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire - 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :



De confirmer l'engagement de monsieur Charles Auclair à titre de « Journalier – Surveillant de plateau 2024 » temporaire à l'échelon 1 de la classe 1 des conditions salariales en date du 5 février 2024, et ce, jusqu'au 15 janvier 2025. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

036-2024

5.3

Autorisation de mandat - Service d'entretien de l'usine de traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Premier Tech pour le « service d'entretien de l'usine de traitement des eaux usées des Sentiers du Moulin » pour un montant maximum de 25 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

037-2024

5.4

Autorisation de mandat - Description technique pour rampe d'accès du club nautique

ATTENDU les recommandations du Maire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater VRSPB arpenteurs géomètres pour produire une « Description technique de la rampe d'accès du club nautique ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes après réaménagement budgétaire provenant des crédits de contingence du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

038-2024

5.5

Autorisation - Protocole d'entente/événements - Événements sportifs 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des événements cités ci-après :



Événements / Organismes	Dates et lieu	Contribution municipale \$
« 5 km sur route de La Clinique du Coureur » / Trail La Clinique du Coureur	11 mai 2024 / Centre de ski Le Relais et boulevard du Lac	3 100,00 \$
« Trail de la Clinique du Coureur » / Trail La Clinique du Coureur	24 mai, 6 juin et 8 juin 2024 / Parc du Brûlé et certains chemins municipaux	2 820,00 \$
« Le Grand défi Pierre Lavoie » / Go le Grand défi inc.	16 juin 2024 / Passage sur le chemin du Tour-du-Lac	0,00 \$

D'autoriser le Service de police à permettre la fermeture et l'occupation de la voie publique sur certains chemins aux fins des événements.

D'en informer la Sûreté du Québec pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

039-2024

5.6 Nomination - Comité d'analyse d'admissibilité à l'intégration des enfants ayant des besoins spécifiques au camp de jour municipal

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
 APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
 ET RÉSOLU :

De créer un comité d'analyse pour l'admissibilité de l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour La Feuille verte 2024 constitué des membres suivants :

De nommer Marie-Pierre Tremblay, à titre de membre et responsable du comité pour l'année 2024.

De nommer Jean-Philippe Lehûu, à titre de membre pour l'année 2024.

De nommer Hugo Rose ou en substitut Catherine Gelly, à titre de membre(s) pour l'année 2024.

De nommer Valérie Lalancette, à titre de membre pour l'année 2024.

De nommer Jesse Morissette, à titre de membre pour l'année 2024.

De nommer M. Guy Gilbert, conseiller municipal, à titre de membre pour l'année 2024.

Que ces personnes représentent les intérêts de la municipalité en tant que membres et fassent rapport de leurs activités au conseil municipal pour le 15 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

040-2024

5.7 Autorisation - Lac-Beauport en neige

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;



ATTENDU QUE le règlement de taxation en vigueur prévoit des frais pour l'accès au Club nautique (anneau de glace sur le lac) pour les non-résidents de 22 ans et plus;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que l'événement « soirée de patinage à la lampe frontale sur l'anneau de glace du lac Beauport » doit être offert gratuitement pour tous les participants incluant les non-résidents de 22 ans et plus;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à organiser les activités de Lac-Beauport en neige les 16, 17 et (en cas de report) 18 février 2024, et d'autoriser la gratuité pour l'accès au Club nautique pour les non-résidents de 22 ans et plus lors de la soirée de patinage à la lampe frontale sur l'anneau de glace.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

041-2024

5.8

Autorisation - Traverse de chemin public - Course Hivernale La Belle Bête 2024

ATTENDU QUE la « Course hivernale La Belle Bête » a une entente avec les Sentiers du Moulin pour la tenue d'une course canine le 24 février 2024;

ATTENDU QUE la « Course hivernale La Belle Bête » demande l'autorisation de passage sur le chemin du Moulin pour tenir sa course canine le 24 février 2024;

ATTENDU QUE la « Course hivernale La Belle Bête » fera valider son plan de signalisation par la Municipalité de Lac-Beauport au préalable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la « Course hivernale La Belle Bête » à traverser le chemin du Moulin le 24 février 2024, entre les numéros civiques 177 et le 181, sur approbation de son plan de signalisation par la Municipalité de Lac-Beauport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

042-2024

5.9

Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d'



« Acquisition de documents pour la collection de la Bibliothèque l'Écrin 2024 » pour un montant maximum de 30 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

043-2024

5.10 Autorisation de dépenses - Achat d'une motoneige pour l'entretien des parcs

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « achat d'une motoneige pour l'entretien des parcs » pour un montant maximum de 18 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur cinq ans à compter de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

044-2024

5.11 Autorisation de dépenses - Service d'autobus et achat de t-shirts identifiés La Feuille verte pour le camp de jour municipal 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « service d'autobus et achat de t-shirts identifiés La Feuille verte pour le camp de jour municipal » pour un montant maximum de 40 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

045-2024

5.12 Autorisation de dépenses - Mise à niveau du système de chauffage du garage de la caserne d'incendie

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :



D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « mise à niveau du système de chauffage du garage de la caserne d'incendie » pour un montant maximum de 43 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à compter de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

046-2024

5.13 Autorisation de dépenses - Soirée de reconnaissance des bénévoles 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Soirée de reconnaissance des bénévoles 2024 » pour un montant maximum de 15 200 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

047-2024

6.1 Adoption - Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage no 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit

ATTENDU QUE le greffier-trésorier explique, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage no 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

048-2024

7.1 Autorisation de dépenses - Remplacement d'équipement incendie

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet de remplacement d'équipement incendie pour un montant maximum de 80 900,00 \$ plus taxes.



Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement sur 3 ans à partir de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 20 h 01, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Armand Leblond demande si le conseil va fournir les chiffres du budget 2025 avant son adoption pour étude et analyse par les citoyens.
RP : Monsieur le maire mentionne que oui, il fournira à la population les chiffres du budget 2025 avant la séance d'adoption.
- 2- M. Gilles Warren demande pourquoi après 10 à 12 ans on ne sait pas encore comment coûte la Société des Sentiers du Moulin.
RP : Monsieur le maire mentionne que c'est effectivement inacceptable et que s'il faut, il vendra le parc.
- 3- Mme Martine Boily demande si le conseil a pensé à autoriser les locations court terme pour ceux qui ont un logement d'appoint.
RP : Monsieur le maire mentionne que ce n'est pas dans la réglementation, mais le conseil va y réfléchir.
- 4- M. Raymond Duval demande pourquoi avoir autorisé la construction de 62 logements de 5 étages au 1008 boulevard du Lac sans évaluer l'impact sur la prise d'eau municipale.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a l'intention de faire un carrefour giratoire face au chemin des Mélèzes et que le zonage le permettait à cet endroit, soit l'entrée de la ville.
Monsieur le maire donne la parole au conseiller François Boily qui mentionne que la Municipalité a une obligation de densifier le secteur du boulevard du Lac.
- 5- M. Even McHugh demande si c'est la Municipalité qui paie l'entretien de l'usine d'épuration du parc des Sentiers du Moulin.
RP : Monsieur le maire mentionne que l'immobilisation est payée par la Municipalité, mais qu'il ne connaît pas les coûts qui sont remboursés par la Société des Sentiers du Moulin.
- 6- M. Armand Leblond demande où le conseil souhaite installer une zone industrielle afin d'augmenter les revenus de taxation et quel type d'industries est souhaité.
RP : Monsieur le maire mentionne que la zone industrielle est près du chemin Murphy et exigera l'aqueduc et l'égout.
- 7- Mme Carole Gaulin demande à quoi s'attendre avec les crues de la rivière Jaune suite au reportage du maire à Radio-Canada.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'autrefois, il ne pleuvait pas en décembre et qu'aujourd'hui on doit gérer ce phénomène. Il mentionne également que toutes les maisons construites dans le lit de la rivière avant l'établissement des zones inondables sont présentement en difficulté.
- 8- M. Jean-Pierre Savoie demande si les rencontres du conseil pourraient être filmées et diffuser.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il ne fera pas comme à Sainte-Brigitte-de-Laval, mais qu'il pourrait regarder pour faire filmer les consultations publiques pour rediffusion.
- 9- M. Pierre Demers demande où est rendu le dossier du chemin des Pionniers.
RP : Monsieur le maire donne la parole au directeur général qui



mentionne que les plans et coûts seront prêts comme prévu ce printemps ou au plus tard cet été.

Fin de la période de questions à 22 h 10.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 22 h 15.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Janvier 2024

LISTE DES COMPTES À PAYER JANVIER 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
IT CLOUD	2024-01-23	27202	27 663.45 \$
DUMAS MARIE-JOSÉE	2024-02-06	27203	520.63 \$
LAPIERRE GUY	2024-02-06	27204	113.33 \$
MORIN NICOLE	2024-02-06	27205	248.63 \$
ASS. DIR. GÉNÉ. MUNICIPALITÉS DU QC	2024-02-06	27206	1 280.00 \$
ANDRE ROUSSEAU CONSTRUCTION	2024-02-06	27207	2 000.00 \$
COMAQ	2024-02-06	27208	649.61 \$
CONSTROBOURG INC.	2024-02-06	27210	5 000.00 \$
COUPE DU MONDE DE SKI ACROBATIQUE LB	2024-02-06	27211	5 000.00 \$
DECAM	2024-02-06	27212	3 219.29 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2024-02-06	27213	120.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2024-02-06	27214	1 135.00 \$
GRUES J.L.R. INC.	2024-02-06	27215	804.83 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	2024-02-06	27216	538.46 \$
STAPLES PROFESSIONNEL	2024-02-06	27217	1 167.94 \$
STEWART STÉPHANE	2024-02-06	27218	1 000.00 \$
TURCOTTE STEVE	2024-02-06	27219	1 000.00 \$
PELCHAT PHILIPPE	2024-02-06	27220	1 100.00 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2024-01-15	410791	3 756.40 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2024-01-15	410792	12 424.66 \$
SINTRA EST INC.	2024-01-15	410793	258 082.24 \$
BCF S.E.N.C.R.L. FIDÉICOMMIS	2024-01-16	410794	37 725.00 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2024-01-22	410795	7 477.97 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2024-01-22	410796	39 223.23 \$
FERRANDIZ TORRES VICENTE	2024-02-06	410797	746.14 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2024-02-06	410798	15 565.88 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2024-02-06	410799	298.02 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	2024-02-06	410800	560.51 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2024-02-06	410801	7 596.68 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2024-02-06	410802	39.30 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2024-02-06	410803	2 090.52 \$
BOIVIN PATRICK	2024-02-06	410804	12.41 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2024-02-06	410805	896.81 \$
BOUTIQUE DU LAC	2024-02-06	410806	229.95 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	2024-02-06	410807	2 025.35 \$
BRASSARDBURO	2024-02-06	410808	60.61 \$
BUFFET ST-EMILE	2024-02-06	410809	406.20 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2024-02-06	410810	1 482.02 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2024-02-06	410811	588.38 \$
CAPITAL PROPANE	2024-02-06	410812	351.82 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2024-02-06	410813	14 322.46 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2024-02-06	410814	560.27 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2024-02-06	410815	13 424.17 \$
CIMA	2024-02-06	410816	10 031.92 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2024-02-06	410817	5 513.05 \$
CONSTRUCTION MAURICE BILODEAU INC.	2024-02-06	410818	1 000.00 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2024-02-06	410819	3 075.36 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2024-02-06	410820	114.98 \$
DMF EXCAVATION	2024-02-06	410821	2 333.99 \$
ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	2024-02-06	410822	1 626.75 \$
ENGLOBE CORP.	2024-02-06	410823	14 822.42 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2024-02-06	410824	3 955.57 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2024-02-06	410825	3 449.25 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2024-02-06	410826	724.34 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2024-02-06	410827	25 002.36 \$
GESTION FPB INC./BEDARD SERRURIER	2024-02-06	410828	834.15 \$
GLODE FRANKY	2024-02-06	410829	1 000.00 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2024-02-06	410830	10.96 \$
GROUPE DDM	2024-02-06	410831	3 794.18 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2024-02-06	410832	60.80 \$
GROUPE DE SECURITE GARDA SENC	2024-02-06	410833	1 116.02 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2024-02-06	410834	19 177.10 \$
HAMEL MACHINERIES INC.	2024-02-06	410835	3 363.01 \$
IMPRESSION COULEUR	2024-02-06	410836	114.98 \$
JF CARON EXCAVATION	2024-02-06	410837	6 898.50 \$
JOURNAL.CA INC.	2024-02-06	410838	1 199.19 \$
LABRECQUE RICHARD	2024-02-06	410839	319.07 \$
LANGLOIS AVOCATS	2024-02-06	410840	789.88 \$
L.E.Q. LTEE	2024-02-06	410841	3 794.18 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2024-02-06	410842	93.36 \$
LUMCA INC.	2024-02-06	410843	308.07 \$
LUMEN INC.	2024-02-06	410844	232.55 \$
MALLETTE	2024-02-06	410845	5 173.88 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2024-02-06	410846	183.50 \$
MCJ CONSEIL	2024-02-06	410847	1 313.01 \$
MESSER CANADA INC.	2024-02-06	410848	176.21 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2024-02-06	410849	1 140.55 \$
MOISAN PORTES DE GARAGE	2024-02-06	410850	2 322.41 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2024-02-06	410851	34 441.56 \$
NEGOTEL	2024-02-06	410852	422.88 \$
PLOMBERIE FORTIN INC.	2024-02-06	410853	1 125.61 \$
PREMIER TECH AQUA	2024-02-06	410854	3 225.51 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2024-02-06	410855	330.15 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2024-02-06	410856	3 409.59 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2024-02-06	410857	50 094.30 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2024-02-06	410858	5 203.51 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2024-02-06	410859	30.94 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2024-02-06	410860	3 379.18 \$
SEL WARWICK	2024-02-06	410861	4 539.46 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	2024-02-06	410862	235.70 \$
SERVICES MATREC INC.	2024-02-06	410863	48 809.38 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2024-02-06	410864	804.26 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2024-02-06	410865	453.75 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2024-02-06	410866	643.98 \$
SUMACOM	2024-02-06	410867	328.83 \$
THÉRIAULT JOÉ	2024-02-06	410868	126.34 \$
TRAPPEUR PROFESSIONNEL-GHISLAIN COTÉ	2024-02-06	410869	300.00 \$
UAP INC. (NAPA)	2024-02-06	410870	45.14 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
UNIVAR CANADA LTEE	2024-02-06	410871	1 739.47 \$
VOLTEC	2024-02-06	410872	2 053.57 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2024-02-06	410873	1 195.74 \$
ARSENAULT, JOSEE	2024-02-06	410874	68.00 \$
BEAULIEU GABRIELLE	2024-02-06	410875	800.00 \$
BILODEAU VINCENT	2024-02-06	410876	240.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2024-02-06	410877	1 096.50 \$
BOURGAULT EDITH	2024-02-06	410878	719.95 \$
PECTEAU SUZIE	2024-02-06	410879	520.63 \$
LAMONTAGNE DENIS	2024-02-06	410880	312.52 \$
LEVESQUE RAPHAEL	2024-02-06	410881	400.00 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2024-02-06	410882	1 232.35 \$
MORALES PUENTES CRISTINA	2024-02-06	410883	1 252.33 \$
PERREAULT ALEX	2024-02-06	410884	328.19 \$
PROULX NICOLAS	2024-02-06	410885	360.00 \$
SOUCHET NATHALIE	2024-02-06	410886	368.33 \$
SUJOBERT ARTHUR	2024-02-06	410887	240.00 \$
AGRITEX	2024-02-06	410888	758.02 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2024-02-06	410889	468.65 \$
ASS.BIBLIO.PUB.CAP.NATIONALE&CHAUD.APPA.	2024-02-06	410890	90.00 \$
ASS. PROF. A L'OUTILLAGE MUNICIPAL	2024-02-06	410891	110.00 \$
A.Q.L.M.	2024-02-06	410892	488.64 \$
BELIZIA SPORT	2024-02-06	410893	1 918.17 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2024-02-06	410894	60.94 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2024-02-06	410895	100.00 \$
CANON CANADA INC	2024-02-06	410896	1 264.68 \$
CAPITALE WEB	2024-02-06	410897	252.95 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2024-02-06	410898	13 694.88 \$
C.A.U.C.A.	2024-02-06	410899	841.62 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2024-02-06	410900	432.39 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	2024-02-06	410901	4 507.48 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	2024-02-06	410902	138.43 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2024-02-06	410903	5 221.84 \$
DISTRIBUTION SECURI-SPORT INC.	2024-02-06	410904	68.76 \$
ENTANDEM COMMUNICATION	2024-02-06	410905	148.35 \$
FQM-ASSURANCES INC.	2024-02-06	410906	220 350.04 \$
GESTOCK	2024-02-06	410907	503.16 \$
GESTION FPB INC./BEDARD SERRURIER	2024-02-06	410908	687.27 \$
GROUPE SSB INC.	2024-02-06	410909	827.68 \$
GROUPE CONSEIL NOVO SST	2024-02-06	410910	12 455.79 \$
IMMOBEC INC.	2024-02-06	410911	1 379.70 \$
LATULIPPE (30300)	2024-02-06	410912	675.63 \$
MCJ CONSEIL	2024-02-06	410913	57.49 \$
ORDRE DES C.P.A DU QC	2024-02-06	410915	1 227.40 \$
PG SOLUTIONS INC.	2024-02-06	410916	72 227.29 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2024-02-06	410917	701.24 \$
SDD SERVICE DANNY DUBÉ INC.	2024-02-06	410918	301.23 \$
SEL WARWICK	2024-02-06	410919	4 466.38 \$
SERVICES MATREC INC.	2024-02-06	410920	119.00 \$
SINTRA EST INC.	2024-02-06	410921	3 394.35 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2024-02-06	410922	1 533.87 \$
SOLUTIONS NEXARTS INC.	2024-02-06	410923	2 299.50 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
SUPER-F FRAGRANCE INC.	2024-02-06	410924	1 193.90 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2024-02-06	410925	191.63 \$
UAP INC. (NAPA)	2024-02-06	410926	222.02 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2024-02-06	410927	1 796.43 \$
USINAGE CONCEPT	2024-02-06	410928	2 184.53 \$
CANON CANADA INC	2024-02-06	410929	959.07 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2024-02-06	410930	79.19 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2023-11-29	6404	26 229.20 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6405	341.50 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6406	1 399.19 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6407	450.85 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6408	1 413.83 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6409	657.73 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6410	119.19 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6411	698.65 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6412	685.27 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6413	1 928.55 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6414	800.00 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6415	3 840.00 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6416	213.67 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6417	730.78 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6418	166.05 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6419	31.91 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6420	3 408.04 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6421	2 906.85 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6422	1 469.35 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6423	3 520.83 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6424	758.99 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6425	644.69 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6426	1 013.51 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6427	771.57 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6428	189.45 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6429	873.38 \$
HYDRO-QUÉBEC	2023-12-19	6430	164.21 \$
VILLE DE QUEBEC	2023-12-19	6431	6 279.92 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-01-04	6432	69 359.64 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-01-04	6433	33 343.15 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6434	82.78 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6435	149.47 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6436	65.54 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6437	78.18 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6438	65.54 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6439	86.23 \$
C.C.A.P.	2024-01-11	6440	255.24 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6441	109.26 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6442	3 024.24 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6443	3 136.14 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6444	1 518.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6445	2 631.53 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6446	256.02 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6447	3 509.26 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6448	798.16 \$

Initiales du maire

6704Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6449	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6450	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6451	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6452	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6453	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6454	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6455	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6456	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6457	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6458	483.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6459	1 175.94 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6460	39.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6461	38.40 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6462	4 155.27 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6463	786.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6464	2 059.07 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6465	354.12 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6466	762.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6467	913.61 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6468	796.57 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6469	1 479.08 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6470	2 413.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6471	85.83 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6472	85.21 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6473	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6474	1 191.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6475	960.23 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-11	6476	2 387.95 \$
PITNEY BOWES	2024-01-11	6477	6 672.52 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2024-01-11	6478	229.55 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2024-01-11	6479	529.09 \$
VISA PATRICK TURMEL	2024-01-11	6480	1 705.60 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2024-01-12	6481	101.18 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2024-01-12	6482	466.15 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2024-01-17	6483	13 862.84 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-01-18	6484	100 952.38 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-01-18	6485	43 351.43 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2024-01-17	6486	6 243.72 \$
PETRO-CANADA	2024-01-16	6487	93.82 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2024-01-16	6488	1 521.80 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2024-01-17	6489	1 524.71 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2024-01-25	6490	3 350.89 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPOURT	2024-01-24	6491	1 019.00 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2024-01-24	6492	680.00 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2024-01-24	6493	113 108.25 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-01-31	6494	70 711.14 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-01-31	6495	31 657.53 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-01-25	6496	1 816.33 \$
	GRAND TOTAL:		1 729 025.94 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Janvier 2024

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JANVIER 20243 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106188	2023-12-19	VISAPT	229.95	Turmel Patrick		Diner d'équipe finances du 19 déc. 2023	02 13000 310
ADM-106189	2023-12-20	ALIM05	500.00	Turmel Patrick		Bouteilles d'eau pour mesures d'urgence	02 23000 640
ADM-106190	2024-01-05	RESE30	574.88	Turmel Patrick		Réparation en urgence fibre optique centre communautaire	02 19300 335
ADM-106191	2024-01-08	COMA10	649.61	Turmel Patrick		Cotisation annuelle COMAQ Patrick Turmel	02 13000 494
ADM-106192	2024-01-08	FEDQ10	1139.05	Turmel Patrick		Assurance accident pompier pour 2024	02 19000 420
ADM-106193	2024-01-08	FEDQ10	219210.99	Turmel Patrick		Assurance générale combinée Municipalité 2024	02 19000 420
ADM-106194	2024-01-08	FEDQ10	7500.00	Turmel Patrick		Avenants assurance combinée Municipalité pour 2024	02 19000 420
ADM-106195	2024-01-08	ITCL70	1724.63	Turmel Patrick		Variation du nombre de licences annuelles Microsoft	02 19300 335
ADM-106196	2024-01-08	ITCL70	229.95	Turmel Patrick		Variation du nombre de licences annuelles Microsoft-SDM	02 70160 335
ADM-106197	2024-01-08	CAPI02	3035.34	House Hélène		Maintenance du site Web municipal janvier à décembre 2024	02 19300 335
ADM-106198	2024-01-08	ITCL70	25943.88	Turmel Patrick		Licences diverses Microsoft pour 2024	02 19300 335
ADM-106199	2024-01-08	PGGO05	5070.40	Turmel Patrick		Logiciel PG Solution pour 2024 (SyGed)	02 19300 335
ADM-106200	2024-01-08	PGGO05	2337.44	Turmel Patrick		Logiciel PG Solution pour 2024 (Première ligne)	02 19300 335
ADM-106201	2024-01-08	PGGO05	3448.10	Turmel Patrick		Logiciel PG Solution pour 2024 (Transfert Loisirs)	02 19300 335
ADM-106202	2024-01-08	PGGO05	12885.25	Turmel Patrick		Logiciel PG Solution pour 2024 (Voilà)	02 19300 335
ADM-106203	2024-01-08	PGGO05	21188.74	Turmel Patrick		Logiciel PG Solution pour 2024 (JP Map)	02 19300 335
ADM-106204	2024-01-08	PGGO05	27297.36	Turmel Patrick		Logiciel PG Solution pour 2024 (MegaGest)	02 19300 335
ADM-106205	2024-01-08	ITCL70	1676.34	Turmel Patrick		Microsoft Exchange et 365 Business - SDM	02 70160 335
ADM-106206	2024-01-08	SOLU22	574.88	Turmel Patrick		Honoraires support tech. pour cellulaires 2024	02 19300 339
ADM-106207	2024-01-08	VISAPT	287.44	Turmel Patrick		Abonnement et transactions SOQUIJ pour 2024	02 16000 494
ADM-106208	2024-01-08	GROU95	12455.79	Turmel Patrick	318-2014	Cotisation mutuelle de prévention pour 2024	02 16000 414
ADM-106209	2024-01-08	STAP25	1094.73	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106210	2024-01-08	NEGO50	5074.54	Turmel Patrick		Lignes téléphonique analogiques 2024	02 19300 331
ADM-106211	2024-01-08	MCJC01	14486.85	Turmel Patrick		Ligne téléphonique + hébergement 2024	02 19300 331
ADM-106212	2023-12-22	VILL57	56551.61	Trudel Lise	226-2023	FRAIS SPORT DE GLACE-VILLE DE QUEBEC 2023	02 70130 970
ADM-106213	2024-01-09	VISAPT	372.52	Beaulieu François-O.		Forfait caméras de surveillance Éperon et SDM	02 23000 339
ADM-106214	2024-01-09	DECA05	35182.35	Turmel Patrick	031-2023	Contrat support informatique pour janvier à déc 2024	02 19300 414
ADM-106215	2024-01-10	CANO05	4093.11	Turmel Patrick		Contrat photocopieur 24-Mairie,TP,Loisir,Caseme	02 19000 670
ADM-106216	2024-01-10	FOND40	1135.00	Turmel Patrick		Abonnement infolot 2024	02 13000 494
ADM-106217	2024-01-10	CENT45	83385.62	Turmel Patrick		Location véhicules CEGER 24	02 32300 515

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106218	2024-01-10	JOUR70	689.85	Labrecque Richard	004-2024	Acquisition cadastres voirie par application dispositions art.72	02 14000 340
ADM-106219	2024-01-10	SOCI30	19000.00	Turmel Patrick	316-2020	CONTROLE DES ANIMAUX 2024	02 29001 499
ADM-106220	2024-01-10	PITN67	6672.52	Turmel Patrick		RECHARGE TIMBRES TAXES 24	02 19000 321
ADM-106221	2024-01-11	CCAP05	9395.76	Turmel Patrick		INTERNET&TÉLÉVISION&TÉLÉPHONE POUR 2024	02 19300 331
ADM-106222	2024-01-11	GRAP05	201.21	Labrecque Richard		Doc adm Annexe budget 2024	02 19000 670
ADM-106223	2024-01-11	MCJC01	385.17	Turmel Patrick		APPAREIL TÉLÉPHONIQUE	02 19000 670
ADM-106224	2024-01-16	PITN67	241.13	Turmel Patrick		CARTOUCHE ENCRE & BANDES	02 19000 321
ADM-106225	2024-01-16	VISAMA X	1609.65	Baillargeon Maxim		Bureau pour écocentre (3 pièces)	02 19000 670
ADM-106226	2024-01-01	BELL20	16800.00	Turmel Patrick		LOCATION CELLULAIRE JANVIER A DECEMBRE 2024	02 19300 339
ADM-106227	2023-12-31	PETRO5	93.82	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 31 DÉCEMBRE 2023	02 22200 631
ADM-106228	2023-12-31	PETR10	6243.72	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 31 DÉCEMBRE 2023	02 32300 631
ADM-106229	2024-01-17	GROU28	1408.44	Côté Isabelle		Formation nacelle et plateforme élévatrice (5 employés)	02 70100 454
ADM-106230	2024-01-18	MCJC01	747.34	Turmel Patrick		PROGRAMMATION DES FILES D'ATTENTES POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES ET MESURE D'URGENCES	02 19300 331
ADM-106231	2024-01-22	MCJC01	57.49	Turmel Patrick		Création extension Feuille Verte (289) et configuration appareil téléphonique	02 19300 331
ADM-106232	2024-01-22	STAP25	151.53	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106233	2024-01-22	ADGM05	1494.68	Labrecque Richard	013-2017	Cotisation annuelle du DG - ADGMQ 2024	02 13000 494
ADM-106234	2024-01-22	MEDI05	1144.00	Turmel Patrick		Enveloppe no 10 avec fenêtre logo municipal	02 19000 670
ADM-106235	2024-01-23	ORDR10	1227.40	Turmel Patrick		Cotisation professionnelle CPA Patrick Turmel 2024	02 13000 494
ADM-106236	2024-01-23	VISAPT	212.69	Laplante Annie		Fleurs pour décès Michel Bergeron	02 16000 610
ADM-106237	2024-01-24	GRAP05	494.39	Trudel Lise		Pliage taxes 2024 & lettre du maire	02 19000 670
ADM-106238	2024-01-24	SOLU90	862.31	Turmel Patrick		ACHAT MÉDAILLES POUR ANIMAUX	02 29001 699
REC-708865	2023-12-20	PROD40	344.93	Hamel, Dominic		Produits Ménagers	02 70123 635
REC-708866	2023-12-20	VISADH	40.24	Hamel, Dominic		Sacs pour excréments de chien	02 70150 522
REC-708867	2023-12-21	VISAPT	574.88	Turmel Patrick		Repas pour employés sur place mesures d'urgences déc.2023	02 23000 640
REC-708868	2024-01-09	PROD40	661.11	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-708869	2024-01-09	DESC40	160.97	Hamel, Dominic		Plomberie toilette Club nautique	02 70144 640
REC-708870	2024-01-09	COPI20	97.73	N.Mailloux Claudie		Frais de droits d'auteurs	02 70230 494
REC-708871	2024-01-09	ASS55	550.00	N.Mailloux Claudie		Abonnement à l'Association des bibliothèques publiques du Québec	02 70230 494
REC-708872	2024-01-09	ASS090	95.00	N.Mailloux Claudie		Cotisation annuelle à l'Association des bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et Chaudière	02 70230 494
REC-708873	2024-01-09	THOM70	327.68	N.Mailloux Claudie		Frais de poste 2024	02 70234 321
REC-708874	2024-01-09	CONS40	38286.68	Côté Isabelle	207-2022	Déneigement stationnement SDM - 2024	02 70160 443
REC-708875	2024-01-09	ENTR27	66685.50	Côté Isabelle	133-2023	Déneigement des stationnements - 2024	02 70150 443

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-708876	2024-01-09	COMO01	21644.04	Côté Isabelle	134-2023	Déneigement manuel des allées - 2024	02 70150 443
REC-708877	2024-01-10	ENTA05	148.35	Provencher Isabelle		Licence annuelle droits de performance	02 70200 340
REC-708878	2024-01-10	ERAB50	114.98	Provencher Isabelle		Location d'un foyer pour Lac-Beauport en neige (16 février 2024)	02 70209 447
REC-708879	2024-01-10	VISADH	1954.58	Provencher Isabelle		Achat de 100 torches solaires DEL pour Lac-Beauport en neige et autres événements	02 70209 447
REC-708880	2024-01-15	ALIM05	488.64	Hamel, Dominic		Achat café employé et conseil	02 11000 610
REC-708881	2024-01-15	DETE50	891.06	Hamel, Dominic		Inspection des détecteurs de gaz - Caserne	02 22000 522
REC-708882	2024-01-15	SOLU70	4599.00	Côté Isabelle	303-2023	Licence informatique pour inscriptions au camp de jour municipal	02 19300 335
REC-708883	2024-01-16	ASSQ05	632.36	Côté Isabelle		Abonnement annuel à l'Association québécoise du loisir municipal	02 70107 499
REC-708884	2024-01-16	SAIS05	574875.00	Côté Isabelle	269-2023	Mandataire planification, gestion et réalisation du camp de jour municipal	02 70155 447
REC-708885	2024-01-16	SAIS05	13797.00	Côté Isabelle	269-2023	Mandataire planification, gestion et réalisation du camp de jour - Accompagnement adapté	02 70155 419
REC-708886	2024-01-16	BELI50	1680.00	Gauthier Karine		Cours de danse et gymnastique session d'hiver 2024	02 70105 447
REC-708887	2024-01-16	REGU50	862.31	Hamel, Dominic		Appel de service chauffage mairie	02 13000 522
REC-708888	2024-01-16	SERV71	862.31	Hamel, Dominic		Dispositifs anti-refoulement (5)	02 22000 522
REC-708889	2024-01-17	GEST46	344.24	Hamel, Dominic		Centrale d'alarme Chapelle	02 70210 331
REC-708890	2024-01-18	LATU10	1149.75	Hamel, Dominic		Bottes de travail employés (3), gants et équipement de protection	02 70123 650
REC-708891	2024-01-18	CANA05	459.90	Hamel, Dominic		Composante pour construction de support à patinage	02 70130 640
REC-708892	2024-01-18	VISADH	804.83	Hamel, Dominic		Location d'une motoneige (Nord Expe) pour la randonnée aux flambeaux de Lac-Beauport en neige	02 70209 447
REC-708893	2024-01-18	GEST20	505.89	Hamel, Dominic		Pantalons de travail pour 4 employés	02 70123 650
REC-708894	2024-01-18	PROT10	574.88	Hamel, Dominic		Appel de service panneau d'alarme incendie défectueux	02 22000 522
REC-708895	2024-01-18	DIAB05	316.18	Provencher Isabelle		Graphisme Lac-Beauport en neige et impression de 2500 dépliants	02 70200 340
REC-708896	2024-01-22	GROU40	827.82	Côté Isabelle		Frais annuels surveillance - SDM	02 70160 522
REC-708897	2024-01-23	GEST46	316.64	Côté Isabelle		Contrat annuel centrale d'alarme - Centre communautaire	02 70122 339
REC-708898	2024-01-23	SDDS70	3104.33	Côté Isabelle		Location annuelle tapis 2024 - Mairie et Caserne	02 13000 522
REC-708899	2024-01-23	BION60	689.85	Côté Isabelle		Entretien annuel système Bionest Waterloo SDM	02 70160 522
REC-708900	2024-01-23	MUNI10	1149.75	Côté Isabelle		Sauvetages hors-route	02 70150 951
REC-708901	2024-01-23	DURA70	6553.58	Côté Isabelle		Contrat pour l'élaboration de la politique des aînés 2024-2029	02 11000 419
REC-708902	2024-01-23	VISADH	23.00	Hamel, Dominic		Support à manteaux secrétaire mairie et coude ABS	02 13000 640
REC-708903	2024-01-23	ATLA05	229.95	Hamel, Dominic		Réparation pompe arrosage anneau de glace	02 70130 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-708904	2024-01-23	QCSK50	1379.70	Provencher Isabelle		Compétition annuelle de planche à roulettes (15 juin 2024)	02 70150 419
REC-708905	2024-01-24	ENTA05	316.18	Provencher Isabelle		Ajustement tarif licence droits de performance (suite au rapport 2023)	02 70200 340
SEC-203332	2024-01-02	ALIM05	52.84	Richard Éric		savons linge, tampons à récurer	02 22400 650
SEC-203333	2024-01-09	CAUC05	841.62	Richard Éric		Module de base pour survi-mobile 7\$ X 28 nombre de pompiers relié 01-01-2024 au 31-03-2024	02 22000 331
SEC-203334	2024-01-10	BONA05	574.88	Richard Éric		modification programmation système ventilation bunker	02 22000 522
SEC-203335	2024-01-15	ARBU20	39.98	Richard Éric		Achat de 2 sacs de café pour caserne (chez Costco)	02 22000 610
SEC-203336	2024-01-15	PROD40	63.70	Richard Éric		4X4L - Savons corps et cheveux 4L - INO Derm 3 (13.85+5)	02 22000 640
SEC-203337	2024-01-17	ISOT65	689.85	Richard Éric		2 boîtes de Bunker(8) décontamination et inspection (Réserve 1, 3,4,5,6,7,8,9	02 22400 650
SEC-203338	2024-01-22	ANTO50	1092.26	Richard Éric		Bottes de travail : A.Lamoureux (8.5), F-A. Boivin(8.5), J-F. Richard (12), souliers : A-S. Trudel (02 22400 650
SEC-203340	2024-01-22	MECA05	2299.50	Richard Éric		Réparation 251	02 22306 525
URB-600582	2023-12-20	GROU02	518.39	Gendron Yves		Analyse coupe commerciale lot 5738745	02 61000 419
URB-600583	2024-01-08	IMMO60	1379.70	Turmel Patrick		Évaluation valeur marchande lotissement lot #6 022 608	54 13916 000
URB-600584	2024-01-11	ERGO50	298.94	Gendron Yves		ANALYSE ERGONOMIE POSTE DE TRAVAIL SANDRA	02 61000 419
URB-600585	2024-01-22	EQUI25	959.81	Gendron Yves		EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ POUR NISSAN FRONTIER	02 61000 640
VOI-318921	2023-12-19	CONS40	3449.25	Bergeron Charles		LOCATION CAMION/DELUGE	02 32401 521
VOI-318922	2023-12-19	SINT45	6898.50	Bergeron Charles		LOCATION LOADER/DELUGE	02 32401 521
VOI-318923	2023-12-19	CENT08	689.85	Bergeron Charles		LOCATION COMPACTEUR/DELUGE	02 32401 521
VOI-318924	2023-12-19	AIME40	6323.63	Labrecque Richard		Location de 9 conteneurs déluge du 18 décembre 2023	02 23000 640
VOI-318925	2023-12-19	DMFE30	2299.50	Baillargeon Maxim		LOCATION CAMION/DELUGE	02 32401 521
VOI-318926	2023-12-19	BOIV30	12.41	Bergeron Charles		SUBWAY REPAS DINER/DELUGE 18 DEC	02 32401 521
VOI-318927	19-12-253	ASPH50	6898.50	Beaulieu François-O.		ASPHALTE 11.5T / DELUGE	02 32401 521
VOI-318928	2023-12-20	PREM05	3064.08	Bergeron Charles		APPEL DE SERVICE / SENTIER DU MOULIN	02 70160 640
VOI-318929	2023-12-20	PLOM05	1149.75	Bergeron Charles		DEBOUCHE/DEGEL - EGOUT 8 GEAI-BLEU	02 41500 521
VOI-318930	2023-12-21	REGI20	57.49	Bergeron Charles		CHEVREUIL MORT TRAVERSE DE LAVAL	02 32401 521
VOI-318931	2023-12-30	CANA05	114.98	Bergeron Charles		BALISE PATINOIRE LAC	02 70131 640
VOI-318932	2023-12-30	BURE15	574.88	Bergeron Charles		TEST D'EAU MESURE D'URGENCE (DELUGE)	02 23000 640
VOI-318933	2023-12-30	DIST18	80.48	Bergeron Charles		CROCHET - BANDROLE FERMEE PATINOIRE DU LAC	02 70131 640
VOI-318934	2023-12-30	CONS40	1149.75	Baillargeon Maxim		LOCATION PELLE - CH DU FENIL	02 23000 640
VOI-318935	2024-01-08	CARR30	65938.16	Papadeas Dimitri	202-2021	ABRASIF +/- 1850T	02 33100 622
VOI-318936	2024-01-08	SELW30	37818.73	Papadeas Dimitri	099-2023	SEL +/- 295T (HIVER 2024)	02 33100 635
VOI-318937	2024-01-08	SINT45	370428.57	Carréno Gustavo	164-2023	DÉNEIGEMENT SECTEUR OUEST 2023-2024	02 33004 443

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318938	2024-01-08	SINT45	661900.36	Carréno Gustavo	165-2023	DENEIGEMENT SECTEUR EST 2023-2024	02 33004 443
VOI-318939	2024-01-08	ENT70	15025.58	Carréno Gustavo	266-2020	DENEIGEMENT SECTEUR NORD 2023-2024	02 33001 443
VOI-318940	2024-01-08	ENTR35	49698.63	Carréno Gustavo	196-2022	DENEIGEMENT PARC DE L'ECOCENTRE 2023-2024	02 45350 443
VOI-318941	2024-01-08	UNIO05	402.41	Carréno Gustavo	261-2021	GESTION DU CARBURANT 2024	02 32300 631
VOI-318942	2024-01-08	DESR05	59787.00	Carréno Gustavo	261-2021	DIESEL CLAIR - LIVRAISON 2024	02 32300 631
VOI-318943	2024-01-08	SANI15	142281.56	Carréno Gustavo	016-2020	VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2024	02 47400 445
VOI-318944	2024-01-08	VILL10	70000.00	Carréno Gustavo	328-2022	DISPOSITION DES BOUES 2024	02 47400 453
VOI-318945	2024-01-08	SERV30	985613.99	Marier Josée	128-2022	COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024	02 45110 446
VOI-318946	2024-01-08	ENGL40	91980.00	Carréno Gustavo	299-2023	DISPOSITION DES MATIÈRES ORGANIQUES 2024	02 45240 446
VOI-318947	2024-01-08	USD005	7243.43	Papadeas Dimitri		ACHATS DES BACS DE RECYCLAGE ET COMPOST	02 45211 649
VOI-318948	2024-01-08	AIME40	135469.29	Carréno Gustavo	300-2023	SERVICE DE COLLECTE, TRI, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES ECOCENTRE 2024	02 45350 446
VOI-318949	2024-01-08	LAUR10	16412.68	Carréno Gustavo	261-2022	COLLECTE, TRANSPORT ET TRI DES RDD 2024	02 45350 446
VOI-318950	2024-01-08	AGRI05	114.98	Carréno Gustavo		TRACTEUR #26 / PENTURE DE PORTE	02 70131 525
VOI-318951	2024-01-08	AGRI05	229.95	Bergeron Charles		TRACTEUR #19 / PROTECTEUR DE L'ARBRE DE COMMANDE AVANT	02 70133 525
VOI-318952	2024-01-08	AGRI05	229.95	Bergeron Charles		TRACTEUR #46 / PROTECTEUR DE L'ARBRE DE COMMANDE AVANT	02 32306 525
VOI-318953	2024-01-08	MESS30	2184.53	Carréno Gustavo		FRAIS DE LOCATION/UTILISATION MENSUELS 2024	02 32200 516
VOI-318954	2024-01-08	LIND15	402.41	Carréno Gustavo		RENOUVELLEMENT BAIL 2024 - 1 AN	02 32200 516
VOI-318955	2024-01-08	NORD30	1437.19	Gagné François		RAPPORT ANNUEL - DEBITMETRE ET DEBIT PERMANENT	02 41202 522
VOI-318956	2024-01-08	TORO10	2299.54	Carréno Gustavo		CONTRAT ENTRETIEN DE LA PELLE 2024	02 32326 525
VOI-318957	2024-01-08	VOLT50	26283.29	Carréno Gustavo	297-2023	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC 2024	02 34000 521
VOI-318958	2024-01-08	MINI16	1747.62	Carréno Gustavo		DROIT DE BARRAGE 1 AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025	02 46000 494
VOI-318959	2024-01-08	FOND32	287.44	Carréno Gustavo		MISE À JOUR DES TOMES ROUTIERS 2024	02 32000 494
VOI-318960	2024-01-08	RECE20	580.00	Carréno Gustavo		RENOUVELLEMENT RADIOCOMMUNICATION	02 41302 339
VOI-318961	2024-01-08	TOXY30	1580.91	Carréno Gustavo		LOGICIEL TOXYSCAN / RENOUELEMENT 2024	02 19300 335
VOI-318962	2024-01-08	UAPI50	23.00	Bergeron Charles		TRACTEUR #26 / AMPOULE GIROFARE	02 70131 525
VOI-318963	2024-01-08	USIN30	2874.38	Baillargeon Maxim		REPARATION DE LA MACHINE À VAPEUR	02 32001 526
VOI-318964	2024-01-08	GEST46	344.93	Papadeas Dimitri		MENSUALITE CENTRALE D'ALARME (19 MAI 2024 AU 18 MAI 2025)	02 45350 331
VOI-318965	2024-01-08	GEST46	34.49	Carréno Gustavo		FRAIS ANNUELLE ADRESSE IP CONTRÔLE CAMERA À DISTANCE - GARAGE EPERON	02 32000 331
VOI-318966	2024-01-08	ORDR30	678.35	Carréno Gustavo		COTISATION ANNUELLE 2024 /	02 32000 494

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						ORDRE DES INGENIEURS	
VOI-318967	2024-01-09	UAPI50	287.44	Bergeron Charles		UREE / ANTI POLLUANT CARBURANT (QTE 12: 2.5 GALLONS)	02 32300 631
VOI-318968	2024-01-09	ENTR56	148867.47	Carréno Gustavo	101-2023	BALAYAGE DES CHEMINS 2024	02 32401 521
VOI-318969	2024-01-09	SEAO05	57.49	Carréno Gustavo		PUBLICATION DE L'A.O. 24-701 MARQUAGE DES CHAUSSEES 2024	02 35500 459
VOI-318970	2024-01-10	PREM05	3890.75	Sellenet Vincent		PIECES POUR REPARATION D'UN ROTOFIX STATION CH DES BRUMES	02 41410 522
VOI-318971	2024-01-10	SUPE35	1194.59	Gagné François		HUILES ESSENTIELS / STATION CH DES BRUMES (QTÉ:4 X 4 LITRES)	02 41410 635
VOI-318972	2024-01-10	GLS10	86.23	Gagné François		TRANSPORT DE L'HUILE ESSENTIEL	02 41410 635
VOI-318973	2024-01-10	BURE15	4599.00	Gagné François		ANALYSE D'EAU USÉES 2024 - ECHO	02 41410 453
VOI-318974	2024-01-10	BURE15	4999.11	Gagné François		ANALYSE D'EAU AQUEDUC 2024	02 41200 453
VOI-318975	2024-01-10	BURE15	4999.11	Gagné François		ANALYSE D'EAU USÉE 2024 - SDM	02 70160 453
VOI-318976	2024-01-10	BURE15	1724.63	Gagné François		ANALYSE D'EAU AQUEDUC 2024 - SDM	02 70160 453
VOI-318977	2024-01-11	ASSP05	110.00	Baillargeon Maxim		RENOUVELLEMENT - ASSOCIATION PROFESSIONNEL OUTILLAGÉ MUNICIPAL	02 32000 494
VOI-318978	2024-01-11	REGI20	332910.11	Carréno Gustavo	006-2024	DISPOSITION DES ORDURES MENAGERES 2024	02 45120 446
VOI-318979	2024-01-15	CANA05	114.98	Bergeron Charles		3 PELLEES À GRAINS / DÉNEIGEMENT	02 32200 640
VOI-318980	2024-01-15	VISAMA X	120.72	Bergeron Charles		PIECE POUR REPARATION DE LA SÉCHEUSE	02 32001 526
VOI-318981	2024-01-15	AKIF05	4288.57	Gagné François		ECHANTILLONAGE DE L'EAU BRUTE 2024	02 41200 453
VOI-318982	2024-01-15	AKIF05	3921.23	Gagné François		SUIVI DU COMPORTEMENT DE LA NAPPE - P2 & P4	02 41300 411
VOI-318983	2024-01-16	GEST46	647.31	Baillargeon Maxim		INSTALLATION KEWSWITCH POUR DESACTIVER LE BOUTON D'OUVERTURE DE LA BARRIERE D'ENTREE ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-318984	2024-01-17	UNIV05	1667.14	Sellenet Vincent		2 BARILS (265KG/CH) COAGULANTCHLORHYDRATE D'ALUMINIUM PAX-XL-1900 / SDM	02 70160 635
VOI-318985	2024-01-17	SINT45	2299.50	Papadeas Dimitri		LOCATION 2 X SEMI & 1 X 10 ROUES / RETRAIT DE LA NEIGE	02 33000 516
VOI-318986	2024-01-17	GLS10	57.49	Bergeron Charles		LIVRAISON D'UN PROTECTEUR POUR LAME (ZAMBONIE)	02 70130 526
VOI-318987	2024-01-18	BBCE30	3679.22	Carréno Gustavo		CONTRAT ENTRETIEN GÉNÉRATRICE 2024 - STATIONS EGOUT	02 41500 521
VOI-318988	2024-01-18	BBCE30	5980.63	Carréno Gustavo		CONTRAT ENTRETIEN GÉNÉRATRICES 2024 - AQUEDUC	02 41300 521
VOI-318989	2024-01-18	BBCE30	898.10	Carréno Gustavo		CONTRAT ENTRETIEN GÉNÉRATRICE 2024 - HOTEL DE VILLE	02 32000 522
VOI-318991	2024-01-18	AGRI05	97.73	Baillargeon Maxim		BOUCHON À DIESEL / TRACTEUR 4066R 2019	02 70133 525
VOI-318992	2024-01-23	AGRI05	574.88	Baillargeon Maxim		HUILE POUR LA PEPINE #9	02 32301 525

Initiales du maire

6711

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318993	2024-01-23	HYDR05	172.46	Baillargeon Maxim		HOSE HYDRAULIQUE POUR LE PEPINE #9	02 32301 525
VOI-318994	2024-01-23	TORO10	344.93	Baillargeon Maxim		LUMIERE GIROFARE / LUMIERE AVANT (PELLE SUR ROUE 2020)	02 32326 525
VOI-318995	2024-01-23	HYDR05	86.23	Baillargeon Maxim		RÉPARATION HOSE / MACHINE À VAPEUR (STEAMER)	02 32000 522
VOI-318996	2024-01-24	PUR150	501.29	Gagné François		RÉACTIFS POUR CHLORE TOTAL ET POUR CHLORE LIBRE + SOLUTION ENTREPOSAGE	02 41300 521
VOI-318997	2024-01-24	ALIM05	28.74	Gagné François		5 GALLONS D'EAU JAVEL / ENTRETIEN AQUEDUC	02 41300 521
VOI-318998	2024-01-25	AGRI05	402.41	Baillargeon Maxim		TRACTEUR 3046R / COURROIE DE POMPE À EAU ET POULIE	02 32306 525